

## Réunion du 05 juin 2018 à 18h30

Absents excusés : P. Leroi, P. Noyau, F. Saint Oyant

- Une délibération est à prendre concernant la création du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.  
Le CISPDP, instance de concertation, constitue un lieu de travail et d'échange d'informations avec des missions qui visent à :
  - identifier les problématiques de délinquance du territoire ;
  - recenser et évaluer les réponses existantes ;
  - définir des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publique ;
  - proposer des actions en matière de prévention et de délinquance.Le conseil municipal accepte à l'unanimité la création du CISPDP de la communauté d'agglomération Territoires Vendômois dont la composition sera fixée par arrêté du président.
- Le montant des aides de l'Agence de l'Eau devrait diminuer de 25% soit une perte d'environ 100 millions d'euros dès 2019 sur l'ensemble du bassin Loire Bretagne. Cette baisse considérable ne permettra plus de répondre efficacement aux besoins des collectivités et des acteurs économiques du bassin.  
Par délibération, le conseil municipal souhaite soutenir la motion adoptée par le comité de bassin Loire Bretagne du 26 Avril 2018.
- Le 23 Avril nous avons récupéré environ 900 t de broyage d'enrobé. Il nous a servi à renforcer le chemin de ceinture de Villamoy, le chemin du cimetière ainsi que quelques entrées de chemins de terre soit environ 1500m. Les entreprises Fermé et Taillard ont nivelé avec des tracto pelles cette matière. Jean-François a roulé le tout. La facture de location de matériel s'élève à environ 2000 €.  
Merci aux personnes qui ont participé à ces travaux.
- Travaux d'aménagement de la cour de l'école.  
Après étude de plusieurs devis, le conseil municipal a décidé de faire confiance à l'entreprise Taillard pour un montant de 4815 € HT soit 5778 € TTC.  
Du mobilier urbain va être acheté pour aménager cet espace ainsi que devant la salle polyvalente pour plus de 4000 €.

- La subvention FACIL demandée à la communauté d'agglomération Territoires Vendômois serait de l'ordre de 4600 €.
- Fête de la musique
  - Distribution des affichettes dans les boîtes aux lettres : G. David et F. Gousseau
  - Préparation de l'église : Mélinda et Jean-François
  - Préparation du hangar, des tables extérieures et du barbecue : samedi 16/06 à 17h.
  - Responsable du vin d'honneur : G. David et G. Leguereau

La séance est levée à 20h00